

COMPÉTITIONS FÉMININES DÉVELOPPEMENT À X

LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE AQUITAINE DE RUGBY

SAISON 2018-2019

a. LA PHASE QUALIFICATIVE :

La compétition s'organise en 3 phases :

- **la phase 1 = Brassage de secteur** se déroulera lors du tour 1 : le 13-14 Octobre 2018 – du tour 2 : le 10-11 Novembre 2018 – Tour 3 : 24-25 Novembre 2018
Quatre secteurs de compétitions seront définis en fonction des équipes engagées.
- **la phase 2 : Brassage inter-secteur Nord/Sud** se déroulera lors du tour 4 : le 8-9 Décembre 2018 – du tour 5 : le 12-13 Janvier 2019 – du tour 6 : le 26-27 Janvier 2019
Au cours de cette phase, les 2 secteurs situés dans le Sud de la Ligue et les deux secteurs du Nord-Ligue se rencontrent.
- **La phase 3 : Brassage de Ligue** se déroulera lors du tour 7 : le 9-10 février 2019 – du tour 8 : le 9-10 mars 2019 et du tour 9 : le 23-24 mars.
Au cours de cette phase, les deux inter-secteurs se rencontrent pour définir les 4 niveaux du championnat appelés niveaux A1 – A2 – B1 et B2.
- **La journée finale ou tour 10** : le 6-7 avril 2019 permettra de définir le champion de Ligue pour les 4 niveaux concernés.

Le championnat s'organise sous la forme de poules de 4 équipes. Les 4 équipes se rencontrent sur un même site.

b. COMPÉTITIONS ET LIEUX DES RENCONTRES

Les poules ainsi que les lieux de rencontres seront communiquées 15 jours avant la date du plateau.

En début de saison, la Ligue enverra à chaque club deux documents disponibles sur le site de la Ligue : ***liguenouvelleaquitaine-ffr.fr***

- **la feuille de participation au plateau** de compétition qu'il conviendra de remplir et de présenter à chaque début de plateau au représentant fédéral.
- **la feuille de résultats** : elle sera remplie par le représentant fédéral. Sur cette feuille, sera mentionnée aussi pour chaque club, le nom et la nature de la blessée. En cas d'absence du représentant fédéral, la feuille sera remplie par le chef de plateau du club qui l'accueille.

Les feuilles de participation et de résultats seront à retourner dès le lendemain des rencontres à la MOT de Bayonne à l'adresse mail suivante : ***feminines@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr***

c. CALCUL DU NOMBRE DE POINTS « TERRAIN »

Les points seront attribués comme suit :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 0 point
- Bonus offensif (3 essais d'écart entre les deux équipes) : 1 point
- Bonus défensif (7 ou moins de 7 points d'écart entre les deux équipes) : 1 point

En cas d'égalité : le classement se fera de façon hiérarchique en fonction :

- 1) du résultat des matchs entre les équipes à égalité
- 2) du nombre de cartons jaunes et rouges
- 3) du nombre d'essais marqués par chaque équipe.

d. L'ARBITRAGE :

L'arbitrage est confié à des arbitres désignés par le DTA du département qui accueille le plateau. En cas d'absence d'arbitre, l'arbitrage sera effectué par les entraîneurs des clubs en présence. Chaque plateau sera coordonné par un représentant fédéral. Il veillera au contrôle des licences, des feuilles de participation au plateau, au respect du présent règlement de la compétition à X et au bon déroulement des rencontres.

e. RÈGLES DU JEU : En complément du règlement « Annexe 3 de l'avis hebdomadaire n° 1064 des règles du jeu à X».

JEU À X – Ballon type Taille 4 pour la catégorie cadette. Ballon Taille 5 pour la catégorie sénior.

Effectif minimum : 10 joueuses – Effectif maximal : 10 joueuses + 5 remplaçantes.

CAS PARTICULIER : une équipe est en effectif incomplet (avant ou pendant la compétition) lorsque le nombre de joueuses est inférieur à l'effectif minimum requis pour disputer la rencontre

Option 1 : la rencontre se dispute à effectif réduit 8 contre 8 ou 9 contre 9. Aucune rencontre ne pourra se jouer à 6 contre 6 ou 7 contre 7. L'équipe en effectif incomplet aura match perdu. L'équipe à effectif complet gagne avec une victoire bonifiée.

Option 2 : l'équipe à effectif incomplet a la possibilité de compléter son effectif par prêt de joueuses issues des équipes en présence. Dans ce cas, le match est perdu pour l'équipe à effectif incomplet. L'équipe à effectif complet gagne avec une victoire bonifiée.

Remarques :

- Par respect pour l'équipe adverse qui s'est déplacée, en cas d'effectif insuffisant (inférieur à 8 joueurs) , l'équipe receveuse a la possibilité de continuer la rencontre sous forme d'entraînement dirigé (ni mêlée, ni touche, ni coup d'envoi)
- Les équipes en effectif incomplet à l'issue du Tour n°6 ne pourront pas prétendre à se qualifier pour les phases finales de niveau A1 de la Ligue et les phases finales du Championnat de France.

Touche à minimum à 2 joueurs – Lift autorisé.

Mêlée :

- Effectif réduit : mêlée à 3 contre 3.
- Effectif complet : 5 contre 5.
- Mêlée non poussée et non contestée.
- Le demi de mêlée choisit son côté d'introduction et le conserve pendant toute la partie. Il ne suit pas la progression du ballon.
- En mêlée défensive : le demi de mêlée peut se mettre à côté de l'autre demi de mêlée, derrière sa mêlée ou à 5m.
- Sur une pénalité, on peut demander une mêlée avec une introduction pour son équipe.
- **La mêlée ordonnée prend fin lorsque le ballon est joué par le demi de mêlée. Par conséquent, les secondes lignes ne peuvent se détacher et partir avec le ballon.**

Remplacements illimités

Les transformations sont réalisées à la suite de l'essai en face du point de marque en TEE ou en drop. **Le buteur dispose de 30 secondes, à partir du moment où l'essai est validé par l'arbitre, pour transformer l'essai**

Durée du match :

- Poules de 5 : Match de 2x8mn
- Poules de 4 : match de 2x10mn
- Poules de 3 : 3 x 10mn

Les pénalités ne peuvent pas être tentées. Ceci pour amener plus de jeu et éviter les pertes de temps durant la rencontre. Trois possibilités pour jouer les pénalités.

- Elles peuvent être jouées à la main
- On peut demander la mêlée
- On peut prendre une pénal Touch.

TERRAIN : Terrain avec dimensions normales

f. HORAIRES DES RECONTRES ET CHANGEMENTS DE DATE :

Les rencontres débuteront à 13h. Pour la catégorie «Cadettes», les rencontres auront lieu le samedi tandis que pour la catégorie « Sénior », elles auront lieu le dimanche.

Il n'y a pas de report possible sauf en cas d'arrêté municipal. En cas d'impossibilité d'accueillir un plateau, vous informerez le secrétariat concerné (MOT de Bayonne pour les Cadettes et Séniors). Un nouveau terrain sera défini à la même date.

g. FORFAIT SIMPLES

Application de l'essentiel des compétitions en vigueur.

h. FORFAIT GÉNÉRAL

Sera considérée comme forfait général :

- une équipe se retirant elle-même de la compétition

- une équipe ayant accumulé 7 forfaits simples sur toutes les phases de la compétition confondue.

i. SANCTIONS FINANCIÈRES :

Application des articles V et VI des Statuts et Règlements Généraux de la FFR.

Pas d'amende pour forfait simple.

Montant de l'amende pour forfait général : **200 euros**. Pour les phases finales : **300 euros**.

j. FRAIS D'ENGAGEMENT :

D'après le règlement financier de la LRNAR, les frais d'engagement pour les équipes cadettes et séniors à X sont de **50 euros**.

k. QUALIFICATION SPÉCIFIQUE :

Pour des clubs ayant une équipe évoluant dans les différentes divisions féminines à XV, une joueuse ne devra pas avoir participé à plus de 3 matchs jusqu'au 30/11/2018 et 6 matchs à partir du 01/12/2018.

l. LES FRAIS D'ARBITRAGE

Les dispositions sont fixées par le règlement financier de la LRNAR. Le forfait sera de **150 euros/arbitre**.

m. COMMUNICATION

La LRNAR met à jour toutes les informations concernant les compétitions sur le site internet :

<https://liguenouvelleaquitaine-ffr.fr/>

Ces informations, ainsi que celles diffusées par le mail : bayonne@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr sont considérées comme officielles.

**POUR TOUT POINT NON ÉVOQUÉ DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT, IL SERA FAIT
APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FFR**